

COMITE PROVINCIAL DE BRUXELLES - BRABANT WALLON

P.V. administratif n° 6 - Séance du 17/10/2019

Participants : MM Monsieur (Président), Robas (Vice-président, Trésorier), De Leener (Secrétaire), Mr Claes, Mlle El Haddouchi, MM Gilles, Lambert, Mme Roisin, Mr Squiflet

Commission : MM Destrebecqz, D'Hondt

1. Correspondance in :

- Demande pour attestation pour mutation administrative :
 - 0070 UAAE (1331 Hottart)
 - 0205 Uccle Europe (1423 Riffi)
 - 0205 Uccle Europe (2576 Henderson)
 - 0242 BCS Uccle (0836 Ferrao)
 - 0697 Auderghem (0070 Spelmans)

2. Correspondance out :

- Délivrance d'attestation pour mutation administrative :
Voir point 1

3. Championnat

- Forfait hors délai :
 - Rencontre U10C002 Jodoigne – Eclair 20 – 0
- Forfait sur place :
 - Rencontre U12C026 United – Nivelles 20 – 0
- Forfait annoncé :
 - Rencontre U10C035 Linthout -Fresh Air 0 - 20
- Application PC 73 – Forfait match aller, retour sur le terrain du match aller
 - Rencontre U10C068 Eclair – Jodoigne se disputera le 7/12/2019 à 14h00 à Jodoigne

4. Coupe

- **Coupe Seniors** : Le tirage au sort a été effectué et le programme a été transmis aux clubs. Vu le nombre d'équipe toute division confondue (64 équipes inscrites), il a été décidé d'inclure tant les P2 que les P1 dès le premier tour. Vu les problèmes lors des inscriptions des équipes, nous avons pris du retard et nous sommes tenus par des délais à respecter pour que les tours soient finis pour les demi-finales. Nous ne pouvions donc pas organiser un premier tour P3, ensuite un tour P3-P2 et inclure ensuite, seulement, les P1.
- **Uccle Europe** : Courrier concernant l'inscription de ses deux équipes seniors (P1 et P3). Seule l'équipe P1 a été inscrite suite à un problème d'encodage et d'incompréhension. Le CP s'en excuse.
- **Coupe DU12** : Contact sera pris avec les clubs participants pour l'organisation.
- **Coupe sur le site** : il a été constaté des erreurs sur le site suite à des modifications. Le problème sera réglé rapidement.

5. Arbitrage

- Arbitres absents : en application des dispositions statutaires, le club auquel l'arbitre est affilié, sera directement débité du montant des frais, charge à lui de récupérer les montants auprès de ses affiliés

➤ Demande de vérification des frais de déplacement par le Royal IV

Le cercle du Royal IV nous demande de procéder à une vérification au niveau des frais de déplacement pour un arbitre lors de la rencontre PU18HD

Un des arbitres a demandé 80 euros de frais de déplacement.

Après vérification, cet arbitre avait droit à des frais de déplacement de 21

Le club de l'arbitre, à savoir le cercle UAAE (matricule 0070) sera débité de 59 euros au profit du club de royal IV (mat 1423)

➤ Demande de vérification des frais de déplacement du club de Ganshoren Dames

Le cercle de Ganshoren Dames nous demande de vérifier les frais de déplacement lors du passage des arbitres de Koekelberg vers Ganshoren.

Lors du passage de la rencontre BWP2D015 qui se déroule à 18.15 heures vers la rencontre BWP3Dames019 qui se déroule à 20.30 heures.

Lors de ce passage, conformément aux prescriptions statutaires mais également lors des directives transmises aux arbitres lors de l'Assemblée des Arbitres, il est prévu des frais de déplacement « agglomération » à savoir de 6 à 8 euros.

Les arbitres pouvaient demander 6 euros pour passer de Koekelberg vers Ganshoren.

Les arbitres ont demandé 34 et 24 euros

Il sera procédé au débit de 28 euros au club de Castors Braine (mat 0130) et de 18 euros au club du Royal IV (mat 1423)

➤ Précision sur les déplacements en agglomération

Il a été constaté qu'un arbitre ayant communiqué une adresse à Bruxelles demande des frais de déplacement hors que ceux prévu statutairement.

Rencontre disputée à	Trajet parcouru	Distance parcourue	Frais de déplacement	Frais demandé par l'arbitre
Auderghem (hrs 13 et 15)	Anderlecht – Auderghem		6 euros (déplacement agglomération)	24
Ganshoren Dames (Koekelberg) (hrs 18,15)	Auderghem – Koekelberg		6 euros (déplacement agglomération)	24
Ganshoren Dames (Ganshoren) (hrs 20,30)	Koekelberg – Ganshoren		6 euros (déplacement agglomération)	24
Total			18	72

Le montant de 54 euros est débité du club de Royal IV (1423) au profit des clubs de Auderghem (mat 0697) (18 euros) et Ganshoren Dames (mat 2519) (36 euros).

Dans les différents dossiers, les clubs ont été prévenu ainsi que les arbitres via la Commission de Formation des Arbitres.

➤ Frais de déplacement pour km accompli

Dans le cadre des frais de déplacements pour les km accompli, il a été observé les éléments suivants :

- sur base qu'une rencontre dure en moyenne entre 1 heure 45 et 2 heures
- que s'il n'y a que 2 heures entre la fin d'une rencontre et la rencontre suivante, un arbitre de province n'a pas le temps de rentrer chez lui étant donné qu'il doit être au moins présent 30 minutes avant le début de sa nouvelle rencontre

N° de rencontre	Frais demandé	Frais réel	Différence	Club débité	Club crédité
BWU14M010	29	25	4	Castors Braine	Auderghem
BWP2D002	35	28	7	Castors Braine	La Chenaie
BWEU16HB01 1	31	25	6	Castors Braine	Auderghem
BWEU18HA01 5	35	33	2	Castors Braine	Castors Braine
BWP3HC003	32	28	4	Castors Braine	Ca Jette
BWP2HB152	26	13	13	Phoenix	Ecole Européenne
910	27	6	21	Anciens 13	United
BWEU16HA01 0	14	6	8	Royal IV	UJK
BWEU16HB01 5	34	13	21	Royal IV	Braine le Château

6. Commission Technique des Jeunes

- Courrier d'Auderghem au sujet de la mixité en HU14
- Ce dimanche 20/10/2019 de 10h à 12h, aura lieu au Kinétix, le 4^{ème} entraînement « OPEN » pour la sélection. Elle est ouverte à tous joueurs nés en 2006 et toutes joueuses nées en 2007.
Adresse du jour : salle Kinétix, bd Lambermont 236 à 1030 Bruxelles, accueil à partir de 9h30.

7. Trésorerie

- Amendes : PC 16 : absence licence, carte d'identité, visite médicale – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Club	n° de rencontre	article
5	PU14HC006	33
17	PU14HC001	33
45	P3HA002+P1D002+U14M011+PU16HD002+U16D011	33
45	P3DAMES002	33
130	P3DAMES007+P2HA005+U19D002	33
205	P1H151+PU16HD004	33
242	PU16HD001+U14M010+EU18HA015+P3HC001+P3HA001	33
252	U14M012+PU16HD003	33
400	U14D012+PU14H003+EU16HB012+EU18HB011+P2HA002	33
619	P2HB004+P3HD004	33
697	PU16HD001+EU14H007+PU14HC001+EHU21006+U19D003	33
697	PU18HC052+P3DAMES001+P1D001	33
836	PU14HC014+PU18HC012	33
847	PU16HA010+P2HB002	33
970	P3HD004	66
1083	PU14HB006+PU18HD010+PU16HC006+P2D072	33
1168	PH18HC012(x2)+P2HA003	33
1331	P3HA047	33
1423	PU16HC003+PU14HC003+PHU21B003	33
1542	PU16HD007	33
201584	P2HA001	33
1795	P3HB007 (1xL)	16
1795	PU18HD010+PU16HD006+P3HB007(x2)	33
1795	PU14C007+PU16HD006+U12C007+PHU21B001	66
1795	P3HB007	66
1949	P3HB004+P2D004+U14M012+U16HD005	33
2316	P3HC002+P3HA028+P3HA003+PU16HD003+EU18HB011	33
2316	P2HA002+PU14H003	33
2344	P2HB005	33
2352	PU14HC003	33
2352	P1D002+P2HB152+U12D006+EHU21002+U14D014	66
2429	EU18HB014+PU16HC003	33
2518	PU18HD012	33
2576	U14D014+PU14HC006	33
2631	P3HC001	33
2646	EU16HB012+PU18HD011+PHU21B002+P3HA002	33
2714	P3HD007	33
2721	P3HA047	33

8. Actualité de la province

- Rencontre U14D031 – courrier de La Chenaie suite à divers incidents après la rencontre. Le CP espère que les clubs prennent conscience desdits incidents et prennent les mesures qui s'imposent.
- L'ASA Saint Hubert nous fait part que des travaux seront effectués dans sa salle du 28/10 au 3/11/2019. La salle sera opérationnelle mais l'eau sera coupée, donc pas de possibilité de douche. Le CP demande que l'ASA prévienne les clubs visiteurs de la situation et que ceux-ci fassent part de leur envie de disputer les rencontres ou non.

Prochaine réunion : 21/10/2019

O. MONSIEUR – A. DE LEENER